

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2020

Le Conseil Municipal, convoqué en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, le jeudi 25 juin 2020 à 19H15 dans la salle de l'Embarcadère.

Etaients présents et formant la majorité les membres suivants :

Etaients présents : Olivier JOLY, Jean-Paul CHABANNY, François MATHEVET, Béatrice DAUPHIN, René FRANÇON, Ghyslaine POYET, Gilbert LORENZI, Jean-Baptiste CHOSSY, Pascale PELOUX, Serge GOMET, Annie DE MARTIN DE VIVIES, Jean-Marc BEGARD, Hervé DE STEFANO, Flora GAUTIER, Jérôme SAGNARD, Laurence MONIER, Françoise DESFÊTES, Marie MONIER TIFFET, Muriel COUTURIER, Ramazan KUS, Kenzo MORINELLO, Gustave BARTHELEMY, Sandra VERRIERE, Carole OLLE, Julie TOUBIN

Etaients absents :

Christophe BLOIN, Carole TAVITIAN, Pascale HULAIN, Margaux MEYER, Nathalie LE GALL, Alain LAURENDON, Gilles VALLAS, Jean-Pierre BRAT

Avaients donné procuration :

Christophe BLOIN à Jérôme SAGNARD, Carole TAVITIAN à Jean-Paul CHABANNY, Jean-Pierre BRAT à Carole OLLE

Secrétaire de séance : Madame Pascale PELOUX

La séance débute à 19H15.

N°2020-043 DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION

Rapporteur : Jean-Baptiste CHOSSY

Par délibération en date du 25 mai 2020, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire une partie de ses attributions. A ce titre, il rend compte des décisions qu'il a prises dans le cadre de cette délégation.

C'est pourquoi, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de la décision suivante :

Décision n° 2020-52 – SPECTACLE DE PYROTECHNIE DU 14 JUILLET 2020 – PANDORA PYROTECHNIE

- En application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-11° du Code de la Commande Publique 2019, le marché correspondant à la fourniture, installation, et tir d'un feu d'artifice sur les bords de Loire pour la journée du 14 juillet 2020 a été confié à la Société PANDORA PYROTECHNIE de SAINT-JEAN LA VETRE (42440) pour un coût de 10 833.33 € HT.

Cet événement pourra être reporté au samedi 5 septembre 2020 en fonction des autorisations préfectorales.

Arrivée de Pascale HULAIN et Gilles VALLAS.

N°2020-044 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

A l'unanimité

- **DESIGNE** les membres titulaires et suppléants qui représenteront la Commune à la Commission Communale des Impôts Directs suivants :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	BLANC Joseph La Violetière _ 2218 route de Saint-Marcellin ST-JUST ST-RAMBERT	GUYONY Jean-Pierre 194 rue de Bocages ST-JUST ST-RAMBERT
2	SIENNAT Jocelyne 26 rue du Grand Port ST-JUST ST-RAMBERT	CHALARD Michel 23, rue Gambetta ST-JUST ST-RAMBERT
3	DUFOUR Alexandra 3 avenue Grégoire Chapoton ST-JUST ST-RAMBERT	CROISEAU Antoine 12, rue Colette ST-JUST ST-RAMBERT
4	COUTURIER Jean-Guy 34, rue Saint-Nicolas ST-JUST ST-RAMBERT	FAURE Sylvie 24 rue Mozart ST-JUST ST-RAMBERT
5	LACHAIZE Annie 43, chemin de la Côte ST-JUST ST-RAMBERT	MOUILLESEAUX Brigitte 73, route d'Andrézieux ST-JUST ST-RAMBERT
6	CELLIER Jean 3, chemin de la Côte ST-JUST ST-RAMBERT	ROSNOBLET Sylvie 66 chemin des Danses – Le Clos des Ceriziers ST-JUST ST-RAMBERT
7	SOUCHON Alex 4 route de Grenet ST-JUST ST-RAMBERT	GRANJON André 12, RUE AGNÈS SOREL ST-JUST ST-RAMBERT
8	GIRAUD Jean-Louis 50 bis rue Gambetta ST-JUST ST-RAMBERT	GROSMOLLARD Hélène 20 rue du Pigeonnier ST-JUST ST-RAMBERT
9	GUICHARD Jean-Pierre 3 COTEAUX PENABLE ST-JUST ST-RAMBERT	EYRAUD Charles 10, allée des Mésanges ST-JUST ST-RAMBERT

10	BERTHEAS Alain 25, route d'Avernay ST-JUST ST-RAMBERT	FLANDIN Annick 45 allée du Canal ST-JUST ST-RAMBERT
11	PANSIER Pierre 9, boulevard Pasteur ST-JUST ST-RAMBERT	BEDUCHAUD Joël 9 lotissement les Tilleuls ST-JUST ST-RAMBERT
12	JOANNEZ Paul 70 route d'Andrézieux ST-JUST ST-RAMBERT	NOIRY Alain 4 lotissement le Clos des Bergers ST-JUST ST-RAMBERT
13	GRANGE Pierre 52 rue Gambetta ST-JUST ST-RAMBERT	MANSAT Delphine 21 chemin de la Côte ST-JUST ST-RAMBERT
14	GALVANO Michel 5, chemin des Prunelles ST-JUST ST-RAMBERT	CHARPENAY Georges 32 chemin de l'Île ST-JUST ST-RAMBERT
15	TOUBIN Jean-Michel 5 impasse des Peyrades ST-JUST ST-RAMBERT	FAURE Marie-Jo 9 rue Victor Guichard ST-JUST ST-RAMBERT
16	DUFOUR Charles 25, rue Amouroux ST-ETIENNE	BERRY Guy 15, rue Marcellin Girinon ANDREZIEUX BOUTHEON

Arrivée de Margaux Meyer.

N°2020-045 CREATION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Rapporteur : François MATHEVET

A l'unanimité

- **DECIDE** de mettre en place, une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées,
- **FIXE** à 5 le nombre de représentants de la commune appelés à siéger au sein de la commission communale d'accessibilité qui sera présidée par le Maire,
- **FIXE** à 4 le nombre de représentants des associations de handicapés et d'usagers directement concernés par le handicap et les problèmes d'accessibilité,
- **ADOpte** le principe de fonctionnement de cette commission, en fonction de thématiques abordées, en sous-commissions.
- Conformément à l'article L.2143-3 du Code général des collectivités territoriales, la liste de ces membres sera dressée par arrêté du Maire

N°2020-046 - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - DESIGNATION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL

Rapporteur : Jean-Baptiste CHOSSY

A l'unanimité

- **DECIDE** d'appliquer les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT,
- **APPROUVE** la composition de cette commission comme suit :
 - 5 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés parmi les élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Baptiste CHOSSY Gustave BARTHELEMY René FRANÇON Jean-Paul CHABANNY Gilles VALLAS	Gilbert LORENZI Jérôme SAGNARD Nathalie LE GALL Marie TIFFET Jean-Pierre BRAT

- 5 représentants d'associations locales.

N°2020-047 - DELEGATION DONNEE AU MAIRE L'AUTORISANT A SAISIR LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Jean-Baptiste CHOSSY

A l'unanimité

- **DECIDE** de déléguer au maire le pouvoir de saisir pour avis, la Commission consultative des services publics locaux sur tout projet de :
 - Délégation de service public préalablement à la délibération de l'assemblée délibérante sur le principe de la délégation,
 - De création de régie dotée de l'autonomie financière avant la décision portant création de la régie,
 - De contrat de partenariat avant que l'assemblée délibérante ne se prononce sur le principe du recours à un contrat de partenariat.
- **DELEGUE** ce pouvoir pour l'ensemble des procédures susvisées que la commune sera amenée à engager au cours de l'actuel mandat.

Arrivée de Nathalie LE GALL et Alain LAURENDON

N°2020-048 – DETERMINATION DES MODALITES DE DEPOT DES LISTES POUR L'ELECTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Jean-Baptiste CHOSSY

A l'unanimité

- **DECIDE** d'élire une commission d'ouverture des plis pour la totalité des procédures mises en œuvre pendant son mandat,
- **FIXE** comme suit les modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis :
 - Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir,
 - Elles pourront être déposées auprès du Maire pendant une interruption de séance de 10 minutes maximum qui suivra la présente question.

N°2020-049 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Jean-Baptiste CHOSSY

A l'unanimité

- **DECIDE** d'appliquer les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT,
- **DECIDE** que l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis de délégation de service public soit faite au scrutin public,
- **DECLARE** élus les membres suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Baptiste CHOSSY	Gilbert LORENZI
Gustave BARTHELEMY	Jérôme SAGNARD
René FRANÇON	Nathalie LE GALL
Jean-Paul CHABANNY	Marie TIFFET
Gilles VALLAS	Jean-Pierre BRAT

N°2020-050 - PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES TEMPS PERI-EDUCATIFS MODIFIE

Rapporteur : Nathalie LE GALL

Le Conseil Municipal prend acte de ce règlement.

N°2020-051- PRESENTATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES MULTI-ACCUEIL "LES P'TITS MARINIERS" ET "LES MATELOTS"

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY
Rapporteur : Nathalie LE GALL

Le Conseil Municipal prend acte de ce règlement.

N°2020-052 - COMPTES DE GESTION 2019 - BUDGETS PRINCIPAL, EAU ET CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

A l'unanimité

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget principal la commune
- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'eau
- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 du budget annexe de la chaufferie Gapiand

Arrivée de Christophe BLOIN.

N°2020-053 - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 DE LA COMMUNE, DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE LA CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

VU les articles L.2121-31 et L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

1^{er} vote :

Par 28 voix « pour » et 4 « abstentions » (C. OLLE, JP. BRAT, J.TOUBIN, G.VALLAS),

- **ADOpte** le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

2^{ème} vote :

Par 28 voix « pour » et 4 « abstentions » (C. OLLE, JP. BRAT, J.TOUBIN, G.VALLAS),

- **ADOpte** le compte administratif du service public de l'eau potable pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

3^{ème} vote :

A l'unanimité,

- **ADOpte** le compte administratif du service public chaufferie Gapiand pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte de gestion correspondant pour le même exercice.

N°2020-054- COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE ET DE LA CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

1^{er} vote :

A l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2019 de la commune tels que présentés.

2^{ème} vote :

A l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter les résultats apparaissant au compte administratif 2019 du service annexe de la chaufferie place Gapiand tels que présentés.

N°2020-055 - APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 DE LA COMMUNE ET DE LA CHAUFFERIE PLACE GAPIAND

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Carole OLLE, pour la liste « notre ville : Citoyenne, Ecologique et Solidaire », informe que son groupe votera contre le budget primitif 2020 de la Commune ; ce vote « contre » s'inscrivant dans la continuité du vote du groupe lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2020.

1^{er} vote :

Par 29 voix « pour » et 4 « contre » (C. OLLE, JP. BRAT, J.TOUBIN, G.VALLAS),

- **ADOpte** le budget primitif 2020 du budget principal de la commune équilibré pour la section de fonctionnement à hauteur de 14 630 429.62€ et pour la section d'investissement à 11 043 487.74€.

2^{ème} vote :

A l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif 2020 du budget annexe de la chaufferie Gapiand équilibré pour la section d'exploitation à hauteur de 77 514.72€ et pour la section d'investissement à 80 272.03€.

N°2020-056 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

Par 29 voix « pour » et 4 « abstentions » (C. OLLE, JP. BRAT, J.TOUBIN, G.VALLAS),

- **APPROUVE** les modifications apportées aux opérations précitées ayant un caractère pluriannuel au titre des autorisations de programme,
- **VOTE** les montants de ces autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement, tels que définis précédemment,
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits de paiement pour l'année 2020,
- **AUTORISE** les reports de crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement.

N°2020-057 - VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

A l'unanimité,

- **DECIDE** de maintenir les taux des taxes locales pour l'année 2020, comme suit :
 - Taxe sur le foncier bâti : 24.02 %
 - Taxe sur le foncier non bâti : 39.71 %

N°2020-058 – RAPPORT SUR LA POLITIQUE MENEÉ PAR LA COMMUNE GRACE A LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE

Rapporteur : Jean-Paul CHABANNY

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

N°2020-059 - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - EXERCICE 2019

Rapporteur : Gilbert LORENZI

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DU BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES 2019

N° 2020-060 – CONVENTION A CONCLURE AVEC LE CENTRE DE GESTION 42 POUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ALLOCATION CHOMAGE

Rapporteur :Jean-Paul CHABANNY

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention pour le traitement des dossiers de demandes d'allocations de chômage à conclure avec la CDG42, telle qu'elle vient d'être présentée,
- **L'AUTORISE** à la signer ainsi que toute autre pièce administrative nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier.
- **L'AUTORISE** à inscrire la dépense correspondante au chapitre 012 du budget communal.

N° 2020-061 - REPRISE DE VOIRIE – LOTISSEMENT « VILLA NOVA » CHEMIN DU CALVAIRE

Rapporteur : Gilbert LORENZI

A l'unanimité,

- **ACCEPTTE** le transfert amiable de la voirie, des espaces verts et des équipements du lotissement « VILLA NOVA », chemin du Calvaire à la commune et classer celle-ci dans le domaine public communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de transfert de propriété ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

La séance se termine à 20h30.